RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07

À Paris, le 22 janvier 2021

Objet : Transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco du 20 janvier 2021 a adopté à l'unanimité une déclaration appelant votre attention sur les conditions qu'il juge indispensables à la réussite du transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco au réseau des Urssaf, prévu par l'article 18 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020.

Le conseil insiste sur le fait que le transfert du recouvrement doit s'inscrire dans un cadre de simplification des démarches des entreprises tout en garantissant la sécurisation du lien entre les cotisations versées et l'attribution des droits individuels. Le conseil est également attentif à l'efficience du service au coût le plus juste.

Le conseil insiste sur la nécessité, dans l'intérêt général, de s'appuyer sur le savoir-faire et les outils développés par l'Agirc-Arrco qui pourraient être mis au service de la communauté, en prêtant une attention particulière au devenir des collaborateurs de la retraite complémentaire.

Le déploiement du transfert du recouvrement en 2022 ne semble en outre pas opportun en raison des efforts de trésorerie importants qu'il induit pour les entreprises déjà très largement fragilisées par la crise sanitaire, économique et sociale.

En conclusion, la fédération et les institutions de retraite complémentaire Agirc Arrco, investis d'une mission d'intérêt général, sont résolument engagés sur la voie de l'inter-régimes et souhaitent à ce titre que la conduite de ce projet d'ampleur réponde aux légitimes attentes des salariés et des entreprises.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La Vice-Présidente,

Brigitte PISA

Le Président,

Didier WECKNER

PJ : Déclaration du Conseil d'administration de la Fédération Agirc-Arrco du 20/01/2021 relatif au transfert du recouvrement

RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

Copie :
Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance.
Monsieur Olivier Dussopt, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance Chargé des Comptes Publics.
Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé.
Madame Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.
Monsieur Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'Etat auprès Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Chargé des Retraites et de la Santé au Travail.